

Rennes, le 11 décembre 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Éoliennes flottantes au Sud de la Bretagne : une réunion de concertation avec le public au mois de janvier

L'État, RTE et la Région Bretagne poursuivent la concertation, sous l'égide des garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public. Une réunion à destination du public sera organisée le 7 janvier 2025 au lycée Colbert de Lorient de 18h à 20h pour présenter Pennavel, le lauréat de l'appel à projet pour le premier parc, le calendrier du projet et du raccordement électrique mutualisé des 2 futurs parcs .



Inscription sur :

<https://www.eoliennesenmer.fr/facades-maritimes-en-france/facade-nord-atlantique-manche-ouest/projet-en-bretagne-sud>

**Nombre de places limité**  
**Inscription préalable nécessaire**

Le projet d'éoliennes en mer au sud de la Bretagne : premier projet de parc commercial d'éoliennes flottantes Pennavel a été désigné le 15 mai 2024 lauréat de l'appel d'offre du projet de parc éolien en mer flottant de 250MW situé au sud de la Bretagne.

Le projet proposé par le consortium formé par Elicio, producteur international d'énergie éolienne, et BayWa r.e., développeur d'énergies renouvelables et fournisseur de solutions a été sélectionné à la suite de l'instruction de l'ensemble des projets par la Commission de Régulation de l'Énergie, pour développer, construire et exploiter le premier projet éolien flottant commercial de France.

La procédure de mise en concurrence est en cours pour le second parc

Cette procédure sera menée en trois phases : sélection des candidatures ; dialogue concurrentiel ; remise et sélection des offres. Au regard de leurs capacités techniques et financières, 12 candidats ont été sélectionnés pour participer à la phase de dialogue concurrentiel

Le second parc éolien en mer viendra compléter celui de Pennavel en Sud Bretagne, et à terme, les deux parcs éoliens auront une puissance totale de 750 MW. La mise en service du premier parc est prévue en 2031. La puissance totale installée de 750 MW répondra à la consommation électrique d'1,3 millions d'habitants (hors chauffage) ou 14 % de la consommation régionale annuelle.

Plus d'information sur le projet : [eoliennesenmer.fr](http://eoliennesenmer.fr) et [www.pennavel.bzh](http://www.pennavel.bzh)

Contact presse : Service communication de la préfecture du Morbihan  
[pref-communication@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-communication@morbihan.gouv.fr) et service presse de la Région Bretagne Odile Bruley au 06 76 87 49  
57 ou [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)